

# L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES (I) L'ACTUALISATION DE LA VALEUR : LA LOGIQUE FINANCIÈRE AU DÉTRIMENT DE LA DÉCISION POLITIQUE

*« Le choix de taux d'actualisation efficaces touche un élément vital de l'humanité dans son engagement à faire des efforts pour préserver notre qualité de vie à long terme. »*

Christian Gollier <sup>1</sup>

Par Jean-François Pontégnie

Chargé d'études et d'analyses

*Dans le cadre de sa réflexion générale relative à l'éco-citoyenneté, et plus particulièrement dans son entreprise de l'analyse critique des outils de marchandisation de la nature, PAC se penche sur le principe des taux d'actualisation de la valeur. C'est que, comme le dit C. Gollier, l'enjeu est vital pour l'humanité. Seulement, cette problématique présente des aspects quelque peu rébarbatifs qui tendent à la mettre hors de portée des citoyens. Nous nous sommes ici fixé comme tâche de rendre l'aspect technique le plus accessible possible pour ensuite pouvoir examiner des implications du choix d'un taux d'actualisation.*

*On reproche à fort juste titre aux « analyses économiques » de n'être pas accessibles, PAC entend continuer son travail d'explicitation et de décodage de ces outils dont les démarches sont peu compréhensibles pour les élus et les citoyens. Puisque c'est de notre avenir en tant qu'Humanité qu'il s'agit, pour PAC, il est plus que temps d'ôter aux experts le monopole de la décision et de permettre aux citoyens de s'approprier les instruments technocratiques qui tendent à les déposséder de leur pouvoir souverain.*

## LE CADRE GÉNÉRAL

---

<sup>1</sup> Quel taux d'actualisation pour quel avenir ? -Christian Gollier - Revue française d'économie, volume 19, n°4, 2005 (pp. 59-81).  
Christian est un économiste belge. Directeur de Toulouse School of Economics de 2009 à 2015, il est actuellement professeur invité au département d'économie de l'université de Columbia.

Pour Christian Gollier, « *un des rôles prépondérants de l'Etat consiste à arbitrer entre différentes actions collectives permettant d'améliorer le bien-être présent et futur de la population. Ces investissements sont de toute nature : construction d'infrastructures (transports, hôpitaux ...), amélioration du système scolaire, soutien à la recherche, sécurité, lutte contre l'effet de serre, (...). Dans un monde où les ressources sont limitées et les besoins abondants, il est indispensable de classer ces projets par ordre de priorité.* »

Selon C. Gollier : « *« Le calcul économique (ou « analyse coûts - avantages », ACA) - qui cherche à déterminer les actions qui maximisent le bien-être collectif intergénérationnel sous contrainte de rareté des ressources disponibles - (est une) méthode suffisamment simple pour être opérationnelle tout en permettant de réaliser cette sélection au mieux des intérêts des populations concernées* » (nous soulignons).

C. Gollier concède néanmoins qu'entre autres problèmes se pose la question de savoir comment « *les euros dépensés ou gagnés à des dates différentes se comparent les uns aux autres* » : ***c'est toute la question du taux d'actualisation, à quoi s'attache la présente analyse.***

Pour rappel, l'ACA cherche à se saisir d'enjeux qui dépassent le simple champ de la rentabilité au sens commercial ou marchand du terme. Elle entend rendre compte des avantages et des coûts « sociaux » qui ne sont pas pris en compte dans une analyse purement financière puisqu'ils ne génèrent pas forcément de dépenses *monétaires* (par exemple pour les impacts sur l'environnement) ou de recettes *monétaires* (par exemple pour les nuisances évitées). L'ACA part d'une « analyse financière » (essentiellement dévolue aux coûts et bénéfices monétaires classiques) pour aboutir à une « analyse économique » (outil privilégié par Christian Gollier).

Pour ce qui concerne les propos de C. Gollier :

- on aura reconnu ici l'œuvre de la logique standard : le problème économique de l'Etat (un agent économique comme un autre<sup>2</sup>) est relatif au meilleur choix possible de l'allocation des ressources sous contrainte d'un budget limité<sup>3</sup> ;

- le « bien-être » diffère quelque peu de la définition classique (purement individuelle) puisqu'il s'agit du « *bien-être collectif intergénérationnel* ».

Nous relèverons au passage que cette agrégation des humains sous le terme « collectif » ne va pas sans poser des questions, que les « analyses économiques » se gardent bien d'aborder.

Et pourtant, il est fort probable que la conception du « bien-être collectif » varie fortement selon que l'on soit un riverain exproprié ou un ingénieur travaillant pour une entreprise privée d'expertise...

Et pourtant, des associations ou des citoyens attachés à la défense du patrimoine, de la biosphère, etc. peuvent s'organiser pour protester contre tel ou tel projet décidé au nom d'une conception du bien-être collectif qu'ils contestent parfois avec véhémence : en témoignent les nombreux conflits en cours aux quatre coins de la Planète, qui sont parfois fort durs.

Mais l'économie néo-classique (ou « standard ») n'est pas en état, sur plan théorique, de prendre en compte des motivations non marchandes de ce type et la question de la conflictualité sociale reste le point aveugle de cette approche ;

- nous n'entrerons pas ici dans les querelles qui agitent les divers avatars ou écoles de l'économie dominante ; retenons simplement que C. Gollier accorde un rôle à l'Etat et une existence à une

---

<sup>2</sup> C. Gollier : « *Les pouvoirs publics, tout comme les particuliers et les entreprises, investissent pour améliorer l'avenir.* »

<sup>3</sup> Voir aussi : **L'économie de marché : une vision du monde (parmi d'autres)** - à référencer

« collectivité », ce qui le classe parmi les modérés... Pour Margaret Thatcher, qui ne devait pas sa notoriété au caractère mesuré de ses vues, il n'existait pas de société (*And you know, there's no such thing as « society »*<sup>4</sup>);

- enfin, l'outil privilégié par les états pour aborder le « problème économique » est l'analyse coûts-avantages, l'ACA<sup>5</sup>, (ou « calcul économique », comme le dit C. Gollier) au sein de laquelle le principe de l'actualisation joue un rôle majeur.

## ACTUALISATION DE LA VALEUR : LE PRINCIPE IDÉOLOGIQUE

Dans la vision micro-économique<sup>6</sup> du monde (la vision dominante ou « néo-classique », pour le dire autrement), les agents manifestent une préférence pour le présent : **les humains préfèrent en principe toujours une pomme aujourd'hui à une pomme demain**. Cette préférence est d'ordre psychologique (elle dépend de chaque individu et dans une certaine mesure de son évolution individuelle). On parle aussi d'« aversion au risque » : les agents préfèrent jouir immédiatement d'un bien plutôt que de courir le risque de ne jamais en profiter.

Ajoutons encore que l'hypothèse de la croissance (au sens très générique de la croissance du P.I.B.<sup>7</sup>) rend *forcément* l'avenir plus confortable que le présent (les questions de la répartition des richesses ou de l'impact sur la biosphère étant totalement ignorées par la théorie). Dès lors, les agents confiants en l'avenir n'ont guère d'intérêt à se refuser une dépense aujourd'hui alors qu'ils seront plus riches demain.<sup>8</sup>

L'importance relative de la préférence pour le présent est étudiée depuis longtemps par nombre d'auteurs. Ainsi, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes économiques - France) s'est attaché à « **Mesurer les préférences individuelles pour le présent**<sup>9</sup> » à l'aide de questionnaires sophistiqués.

On lit dans les résultats de cette analyse des conclusions (prudentes certes, puisqu'elles sont au conditionnel) de ce type : « *Plus la mère contrôle une part importante des ressources et plus les enfants y gagneraient : ils seraient mieux nourris, en meilleure santé – poids en fonction de la taille, taille en fonction de l'âge – et auraient des probabilités de survie accrues* ». Cette remarque s'inscrit dans une réflexion plus large sur la tendance supposée des femmes à avoir une moins grande préférence pour le présent...

## Actualisation de la valeur

### ILLUSTRATIONS DIVERSES

---

<sup>4</sup> Women's Own magazine, October 31 1987

<sup>5</sup> Pour une analyse plus complète : **L'Analyse Coûts-Avantages - outil d'aide à la décision ou instrument tronqué de légitimation ?** - à référencer

<sup>6</sup> Pour donner un exemple, dans cette école de « pensée », on considère par exemple que le salariat est un choix personnel qui marque la préférence de certains individus pour le présent (un salaire mensuel) et que l'entrepreneuriat est un autre choix individuel qui renvoie à la capacité qu'ont certains individus de surseoir à cette préférence et d'attendre des bénéfices plus importants...

<sup>7</sup> Le PIB (Produit Intérieur Brut) vise à quantifier - pour un pays et une année donnés - la valeur totale de la « production de richesse » effectuée par les agents économiques résidant à l'intérieur de ce territoire (ménages, entreprises, administrations publiques).

Le PIB reflète donc l'activité économique interne d'un pays et la variation du PIB d'une période à l'autre est censée mesurer son taux de croissance économique.

<sup>8</sup> On notera qu'une situation économique-politique stable et un avenir assez prévisible peuvent néanmoins diminuer la préférence pour le présent (<http://limonaire.blog.lemonde.fr/2014/01/04/le-taux-de-preference-pour-le-present-ou-comment-capitalisme-et-societe-de-consommation-sopposent-sans-le-savoir/>).

<sup>9</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=es374-375e](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=es374-375e)

La théorie considère que le taux d'intérêt rémunère ceux qui choisissent de ne pas dépenser aujourd'hui pour avoir plus demain (par exemple, une pomme et demi au lieu d'une aujourd'hui). Le taux d'intérêt serait donc une sorte de « récompense » destinée à ceux qui *choisissent* de ne pas dépenser tout de suite et dont la *volonté* viendrait contrarier le penchant naturel à dépenser aujourd'hui. Le **taux d'actualisation** est **notamment composé** du taux d'intérêt ainsi conçu (nous verrons plus loin que d'autres données entrent en ligne de compte).

- Pour la théorie économique dominante, si je renonce à manger une pomme aujourd'hui, il est « normal » que je bénéficie d'une pomme et 1/2 demain. Il se fait que cette affirmation - cette croyance - a d'énormes conséquences.
- Imaginons que je doive 5 pommes à quelqu'un, livrables le vendredi 10 juin. Puisque ces pommes valent par définition moins que celles du jeudi 9 juin et moins encore que celles du mercredi 8, etc.... combien dois-je prévoir de pommes le lundi 6 juin ? Et bien : une. Une simple pomme. En effet, cette pomme vaudra 1,5 pomme le mardi, 2,25 pommes le mercredi (1,5 x 1,5), 3,375 le jeudi (2,25 x 1,5) et enfin 5,06 pommes le vendredi (3,375 x 1,5).
- Evidemment, le taux des pommes retenu ici à titre d'exemple est parfaitement exorbitant, 50 % par jour c'est vertigineux. Illustrons donc par des chiffres (un peu) plus réalistes :
  - Je renonce à dépenser 100 euros aujourd'hui ; je reçois donc 5 % de leur valeur en plus par an (c'est le taux d'intérêt). Au bout d'un an, ça donne :  $100 \times (1 + 0,05) = 105$  euros, au bout de deux ans  $[100 \times 1,05] \times 1,05 = 110,25$ , au bout de trois ans  $110,25 \times (1,05) = 115,7625$ . En d'autres termes, si je dois verser une somme de +/- 115 euros dans 3 ans, il suffit que je mette de côté (que je « place ») 100 euros aujourd'hui ;
  - Je renonce à dépenser 100 euros aujourd'hui ; je reçois donc 1 % de leur valeur en plus par an. Au bout de trois ans, on n'obtient gère plus de 103,03 euros -  $100 \times (1 + 0,01)^3$  ; si je dois verser +/- 115 euros dans 3 ans, il faut cette fois que je mette de côté un peu moins de 112 euros.

## DEUX EXEMPLES RÉELS

Dans la réalité, la loi du 11 avril 2003, par exemple, prévoit que des provisions financières soient constituées par les exploitants de la filière nucléaire pour gérer les déchets et pour le démantèlement des centrales. Le montant à atteindre est de 13,6 milliards d'euros. L'objectif est de calculer ce qu'il faut mettre de côté à *la date de départ* pour obtenir la somme désirée à *la date d'arrivée*.

Si l'on sait que l'on va dépenser 13,6 milliards dans 15 ans, on peut mettre de côté *aujourd'hui* une somme P, qu'il convient de calculer en fonction d'un taux « r ». Ce taux est évidemment essentiel : on a vu que 4 pourcents de différence pour 100 euros entraînaient une différence importante de la mise de départ sur trois ans. Imaginez pour 13,6 milliards sur 15 ans ! Le taux actuel - déterminé par une série d'instances fixées par la loi - est de 4,8 %. Il est fortement contesté en raison des conséquences qu'il a sur la somme à pourvoir *aujourd'hui*. En 15 ans (si l'on refait le même calcul que pour nos 100 euros précédents avec cette fois un taux de 4,8 %), les 13,6 milliards initiaux sont en effet ramenés à 6,73 milliards !<sup>10</sup>

<sup>10</sup> Sous forme d'équation simple, ça donne ceci :

$$P = \frac{13,6 \text{ milliards}}{(1+r)^{15}}$$

ou

## LE TEMPS

Une autre donnée est importante, c'est le temps. Pour revenir à nos 100 euros, placés à 5 % pendant 20 ans, ils atteignent 260 euros (au taux de 1 %, ce serait... 123 euros). On voit bien, notamment pour l'exemple des provisions pour le démantèlement du nucléaire - domaine où l'on travaille en principe dans du temps long - que les sommes à provisionner tendent vers zéro. Nos 100 euros « vaudront » en effet 13.151 euros dans cent ans. Si nous gardons la somme de 115 euros (que nous avons choisie) mais à rembourser cette fois dans 100 ans, nous devrions provisionner (mettre de côté /placer)... : 0,8744 euros et, dans 500 ans,... rien qui soit perceptible (il faudrait diviser 115 par plus de 39 milliards).

## UN AUTRE EXEMPLE ENCORE

Il se peut que des dépenses à faire dans le futur soit récurrentes, c'est le cas de facture d'électricité. Dans une ACA, on procède exactement comme on vient de le faire pour les provisions du nucléaire.

L'étude Tritel<sup>11</sup> considère les coûts de consommation (uniquement composés de dépenses d'électricité) de deux écluses. Il s'agit de ramener chaque facture annuelle à sa valeur en euros 2011.

- « la consommation annuelle d'énergie électrique est estimée à une moyenne de 600.000 KWh par an par écluse (à 0,075 €/KWh). Le coût annuel d'achat d'électricité pour le fonctionnement des écluses est donc de 90.000 € » ;
- sans taux d'actualisation, le coût total de la consommation des deux écluses (dans notre exemple, calculée à partir de 2014 et jusqu'en 2050) serait donc de 37 x 90.000 €, soit 3.330.000 euros ;
- si l'on applique le taux d'actualisation de 4 % retenu par Tritel<sup>12</sup>, les 90.000 € initiaux ne valent plus 86.538 € en 2015, 83.210 € en 2016, 80.009 € en 2017, etc. Mentionnons les valeurs en 2020 : 70.866 € et en 2050 : 21.898 €. Si l'on additionne tous les montants annuels actualisés de 2014 à 2050, on parvient à un total d'environ 1,6 millions €, comme en rend compte le tableau suivant (Tritel, p. 98). On appelle ce total la Valeur Nette Actualisée (VAN).

Tableau II-4: VAN des coûts de consommation

Année	Coûts (mio €)
2011	0.00
2012	0.00
2013	0.00
2014- 2050	0.09
VAN totale en 2011	1.60



$$\frac{13.600.000}{(1,048)^{15}} = 6732673,2$$

<sup>11</sup> **Étude des retombées socio-économiques du projet Seine-Escaut pour la Wallonie** - Rapport final - juillet 2011 - Technum Tractebel Engineering, Avenue Ariane, 7, 1200 Bruxelles. Dans les documents officiels relatifs au projet examiné par cette ACA (Seine-Escaut Est), ce rapport est appelé « rapport Tritel ». Nous nous y référerons sous cette appellation.

<sup>12</sup> Pour des périodes très contemporaines, le taux d'actualisation peut être de 4 ou de 4,8 %, ce qui n'est pas sans donner une première indication sur le caractère quel peu arbitraire dudit taux !

## LES AUTRES DONNÉES ENTRANT DANS LA COMPOSITION DU TAUX D'ACTUALISATION

Nous l'avons dit plus haut, le taux d'actualisation n'est pas composé que du taux d'intérêt, il cherche à intégrer la donnée « temps », notamment pour les projets infrastructurels.

Pour expliquer la formation du taux d'actualisation, on considère 4 données (d'après C. Gollier, op. cit.).

Les deux premières (a et b) composent le taux d'intérêt - conçu ici comme la « récompense » postulée par la micro-économie (dont on le verra qu'elle est assez déconnectée de la réalité).

a) les ménages seraient impatients par nature, préférant les plaisirs immédiats aux plaisirs futurs : « *on s'accorde à reconnaître que l'impact de cet argument sur le taux d'intérêt exigé par les ménages [pour renoncer au plaisir immédiat] se situe autour de 1 % par an, sans que l'on sache vraiment d'où est tiré ce chiffre* ». Ce n'est pas cette ignorance qui empêchera notre auteur (et les « économistes ») de retenir ce taux de 1 % ;

Soit donc  $p = 1 \%$

b) l'anticipation de la croissance par les ménages a un impact sur le taux d'actualisation : si on dispose d'un euro supplémentaire, autant le dépenser là où son effet sur l'utilité<sup>13</sup> est le plus élevé, c'est-à-dire aujourd'hui où nous sommes moins riches ; plus la croissance attendue est importante, plus cette tendance - mesurée par  $y$  - est forte ; C. Gollier : « *On suppose habituellement que  $y$  est compris entre 1 et 3 (...)* » ;

Soit donc  $y \geq 1$  et  $\leq 3$

c) on considère encore la croissance attendue :  $g$  (soit pour l'étude Tritel, 1,9 %, selon la note au bas de la page 99 de cette étude) ;

d) enfin, on considère un facteur aléatoire (les variations imprévisibles de la croissance<sup>14</sup>) et on le chiffre à 0,5 %, que l'on soustrait des facteurs précédents.

Les 4 facteurs se combinent donc comme suit pour construire le taux d'actualisation ( $r$ ) :

$$r = (p+y.g) - 0,5$$

La théorie fixant la valeur de  $p$  à 1, l'étude Tritel retenant une croissance 1,9 % (en moyenne annuelle sur la durée considérée), la seule inconnue est relative à  $y$ . L'étude Tritel a fixé à 4 % le taux d'actualisation :  $4 = [1 + y.1,9] - 0,5$  ; de quoi on déduit<sup>15</sup> que  $y$  (l'intensité de la tendance à dépenser au présent) = 1,8 (qui se situe bien dans la fourchette considérée par C. Gollier).

## DES REMARQUES CRITIQUES

a. On constatera tout d'abord que, avec 4 %, l'on se situe très, très loin du taux de marché de la mi-2016. Pour rappel, la BCE abaissé son taux central à... 0 % le 10 mars 2016. Les taux pour les obligations linéaires (les emprunts d'état belges d'une durée de 30 ans) vont actuellement de -0,47 % à un an à 1,58 % à 30 ans (données : L'Echo, avril 2016).

La théorie standard tend à nier la réalité, elle s'appuie sur son propre corpus théorique et en déduit chiffres et tendances en dehors de toute considération objective des faits. L'existence même d'une Banque centrale (fût-elle « indépendante » comme la BCE) est une aberration en regard des postulats de la concurrence parfaite, pour lesquels le taux d'intérêt devrait se fixer spontanément sur base du principe de la préférence des agents pour le présent et en raison de la

<sup>13</sup> Au sens néo-classique du terme.

<sup>14</sup> C. Gollier : « *Il est bien connu aujourd'hui que l'incertitude du futur tend à accroître l'épargne des ménages de manière à leur permettre d'être mieux à même d'affronter les chocs (...)* L'impact de ce risque (note : lié à la volatilité de la croissance) sur le taux peut être estimé à 0,5 % . »

<sup>15</sup> Selon la petite équation suivante :  $(4-1 + 0,5) / 1,9 = 1,8$

condition de « transparence » -qui suppose que toutes les préférences de tous les agents soient connues en temps réel.

Curieuse transparence par ailleurs, puisque les analyses coûts-avantages ne jugent absolument pas utile de fournir la moindre explication quant à la façon dont elles forment le taux d'actualisation qu'elles retiennent. Il faut procéder à des recherches pour au moins commencer à saisir le mystère...

b. De plus, la construction du taux d'actualisation pour les longs et moyens termes s'appuie sur des données curieuses (du moins pour qui entend construire une démarche scientifique<sup>16</sup>) :

- un chiffre (**p**) dont, selon l'auteur même, qui ne passe pas pour un ignorant, on ne sait d'où il vient ;

- une intensité **y** variant de 1 à 3 (on ne sait trop pourquoi) ;

- et surtout une prévision de croissance du P.I.B. constante de 1,9 % (pour ce qui concerne l'étude Tritel).

En juillet 2011, le dernier soubresaut de la « crise » - sous l'appellation cette fois de « crise des subprimes » et de « crise bancaire et de la dette » - qui sévit depuis plus 40 ans donnait encore ses pleins effets. Aujourd'hui, soit 5 ans plus tard, le FMI en est à « craindre » une stagnation généralisée (communiqué d'avril 2016) et les prévisions pour la Belgique tournent aux alentours de 1,3 % de croissance pour 2016 (selon les dernières données de la BNB)...

L'étude Tritel se réfère laconiquement à un « *scénario de cadrage macroéconomique (TCAM de 1,9 %) retenu en 2004 dans le cadre de l'étude socio-économique du projet Seine-Nord Europe* ». Autrement dit, à une étude française datant de 7 ans au moment de la publication de l'étude Tritel, elle-même postérieure au choc de 2008, dont elle ne tient guère compte...

c. Les horizons considérés (10, 20 ou même 40 ans pour Tritel) rendent les hypothèses extrêmement fragiles. L'exemple d'un coût de l'électricité fixé à 0,075 €/KWh (pour les écluses que nous avons considérées plus haut) est singulièrement parlant : qui, aujourd'hui, peut dire de quoi sera composé le mix énergétique (nucléaire / fossiles / renouvelables) dans 10 ans, a fortiori dans 40 ans ? Et qui, dès lors, peut annoncer le prix de l'électricité dans quelques années ? Surtout si l'on tient compte du fait que ce prix est actualisé ! En 2050, les 0,075 € vaudront 0,016 €. Tout laisse pourtant croire que l'on va vers un renchérissement des prix, en raison de l'abandon programmé du nucléaire et des fossiles (pétrole et charbon) et des investissements massifs dans les renouvelables que nécessite le changement climatique.

c. L'hypothèse de la croissance

Les théoriciens classiques raisonnent en termes de P.I.B., indice fort critiqué en raison, entre autres, de son incapacité totale à tenir compte de notions telles que la durabilité ou le bien-être. On sait ainsi que le nettoyage de côtes maritimes souillées par une marée noire fait monter le P.I.B. Mesurer le développement à l'aune des « points de P.I.B. » relève dès lors d'une vision singulièrement étriquée des activités humaines.

En outre, la mise en œuvre de l'hypothèse de la croissance économique, dans la pure optique néo-classique, est dangereuse : elle conduit à estimer que les générations futures seront plus riches, notamment sur le plan technologique, et qu'il est donc plus utile (au sens néo-classique du terme) de dépenser aujourd'hui que demain, quels soient les dégâts qu'entraîne la consommation immédiate.

La question des générations futures, et à terme de la survie de notre espèce, est ainsi abandonnée à un hypothétique progrès scientifico-technologique. La question du nucléaire est

---

<sup>16</sup> C. Gollier : « nous adoptons la démarche scientifique suivante (...) »

emblématique du traitement du futur par l'économie dominante. Certains déchets ont des durées de dangerosité de plusieurs millions d'années. Rien qui puisse être simplement envisageable ou compréhensible à une échelle humaine. La préférence supposée des agents économiques pour le présent couplée à l'hypothèse de la croissance technologique conduit pourtant à considérer comme quasiment négligeable la question des déchets, sans qu'il soit pourtant possible à l'heure actuelle de dégager une solution sûre ne fût-ce qu'à court terme. **C'est que le choix des investissements de long terme ne peut en aucun cas être validé par une ACA** : on l'a vu, quel que soit le taux d'actualisation retenu, dans un million d'années le montant investi ne vaudra plus rien. Par exemple, avec un taux d'actualisation de 1 %, 10 millions d'euros ne vaudront plus que 0,006 € dans 10.000 ans (un laps de temps équivalant à un clignement d'œil à l'échelle du danger de certains déchets nucléaires).

Une problématique que C. Gollier traite pourtant comme suit : « *Une solution extrême, soutenue par certains écologistes et philosophes, consisterait à ne pas actualiser (...). Mais ceci reviendrait à consentir beaucoup d'efforts pour le très long terme (par exemple en sécurisant à l'extrême (sic !) les sites de déchets nucléaires) en sacrifiant le moyen terme (par exemple en abandonnant l'amélioration de notre réseau de transport).* »

## CONCLUSIONS

Pour les partisans d'un développement humain (terme probablement préférable à « durable »), les analyses coûts-avantages sont des instruments d'aide à la prise de décision (ou d'entérinement de décisions prises par ailleurs) complètement nuisibles.

En raison de l'usage important qu'en font les décideurs publics, on ne se contenter de cette affirmation péremptoire, il faut pouvoir l'argumenter. Pour les groupements citoyens et les associations qui sont confrontés à ce type de raisonnement économique, il importe de procéder en deux temps.

D'une part, il convient de comprendre ce que sont les données utilisées, c'est pourquoi nous avons consacré une partie de cette analyse à la compréhension technique de la VAN (la Valeur Actualisée Nette), dont il est nécessaire de bien saisir le fonctionnement pour se trouver en mesure d'en démontrer la perversité<sup>17</sup>. On retiendra, entre autres problèmes majeurs, que

- la prise en compte du temps conduit à fragiliser les hypothèses retenues (ainsi du prix de l'électricité, supposé fixe pour les 40 ans à venir...);
- le choix d'un indice de croissance constant (« moyen ») pour une période 40 ans est un exercice risqué, ou même, dans le cas que nous avons examiné, parfaitement arbitraire : pourquoi retenir une hypothèse émise plus de 7 ans avant l'ACA, alors même qu'une crise majeure est entretemps survenue ? Il est cohérent de penser que le choix de cette prévision de croissance tient à la forte diminution des « coûts » qu'entraîne un taux d'actualisation élevé. Même si cette actualisation est appliquée de la même façon aux « bénéfiques », ceux-ci sont tellement arbitraires que les marges de calcul sont importantes

---

<sup>17</sup> Nous aurions pu nous attarder encore sur TRI (le taux de rendement interne), autre artifice économique qui vient conclure les ACA : « *une partie des décideurs apprécie enfin l'opacité qui entoure le calcul d'un taux de rentabilité interne (TRI). C'est ainsi que Cahen et Colombo [1999] parlent d'un instrument de « paix » : « Le TRI apporte un consensus, une paix sociale dans une situation souvent tendue et inextricable. Il est avant tout un habillage et la théorie de Maurice Allais est détournée, réduite pour ne servir qu'à donner aux décisions un aspect scientifique, ce qui les rend incontestables aux yeux de certains. Rationalité, vous avez dit rationalité ? ».* in **L'analyse Coûts-Avantages, outil de concertation et de légitimation ?** - Bernard Roy & Sébastien Damart - in METROPOLIS N°108/109 **Projets et politiques de transport : expertises en débat.**

et toujours adaptables, le but étant, *in fine*, que la VAN des avantages dépasse toujours la VAN des coûts<sup>18</sup>.

D'autre part, il est encore utile de pouvoir comprendre ce que sont les ressorts idéologiques qui conduisent à l'adoption des ACA par les décideurs : la théorie néo-classique ne considère que des agents économiques cherchant à maximiser leur bien-être et ne voit que la nature que comme un « capital ».

Enfin, les ACA ne disposent d'aucun outil théorique qui leur permettrait de rendre compte de valeurs non marchandes, éthiques par exemple.

Pour PAC, il convient d'abandonner au plus vite les analyses coûts-avantages : il n'est pas possible de réformer des outils conçus au sein d'une idéologie profondément marquée par l'individualisme, le calcul égoïste et la prétendue rationalité économique des agents. Il n'est pas possible d'intégrer le facteur « conviction » au calcul économique. Il n'est pas tolérable de confier le futur de notre espèce à un taux d'actualisation, dont on a vu tout l'arbitraire et la fragilité.

Nous pensons que d'autres approches sont possibles qui commenceront par sortir la Nature de la sphère marchande et penseront en termes de patrimoine inaliénable.

Nous pensons que le paradigme du développement doit être complètement revu, pour être mesuré en termes de qualité de vie humaine imbriquée dans la biosphère.

Vaste chantier, modeste contribution de la présente analyse...

---

<sup>18</sup> Sur les bénéfiques, voir **L'Analyse Coûts-Avantages I. Un oxymore : la théorie néo-classique au service de la décision publique** - à référencer.